



Discours à l'occasion de la Présentation des vœux à Mgr Victor Tonye Bakot

Nos Seigneurs les Vicaires Généraux, Nos Seigneurs les Chapelains de sa Sainteté Benoit XVI, Messieurs les Abbés Chanceliers,

Chers confrères dans le sacerdoce, Révérendes Sœurs, Peuple de Dieu, Merci d'être venu si nombreux pour partager avec moi un moment de fraternité à l'occasion de cette présentation de vœux.

Merci à Mgr Séverain ZOA OBAMA, Vicaire Général, pour les mots aimables et d'encouragement qu'il vient de m'adresser. Par sa voix, j'ai perçu les souhaits de l'ensemble de Diocèse. Merci à vous qui m'avez apporté des présents. C'est l'expression d'une sollicitude devenue coutumière ; une initiative qui vous suis profondément reconnaissant.

La présentation des vœux est aussi l'occasion de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le passé, pour mieux préparer l'avenir.

Je me réjouis des initiatives nombreuses qui se prennent dans les pôles et les zones pour la création des maisons de formation, des communautés religieuses, des presbytères, d'Eglise et ceci avec une forte implication des communautés chrétiennes, des prêtres diocésaine et des religieux. Cette dynamique a transformé notre diocèse en vaste chantier. Cet élan est porteur d'avenir. Je félicite donc les uns et les autres, pour les heureuses initiatives qui ont été porté à ma connaissance et qui encouragent.

Je félicite les curés de paroisses pour tout le travail qu'ils abattent pour accompagner les chrétiens au quotidien en leur apportant l'amour du christ. Je remercie du fond du cœur les paroisses qui ont accepté de nous aider à éponger notre dette de scolarité dans les séminaires. Il s'agit là d'une expression de solidarité ecclésiale.

Le travail pastoral n'est pas en reste. Il suffit de constater qu'en début d'année, les Vicaires Episcopaux sont passés de paroisses en paroisses dans les pôles et les zones pour l'installation des Conseils Pastoraux Paroissiaux et les et les conseils pour les affaires économiques.

Les associations, mouvements et confréries font l'effort de faire approuver leur statut et leur règlement intérieur, afin de vivre plus intensément leur spiritualité. Les curés et les aumôniers disponibles continuent de les assister avec beaucoup de dévouement.

Du mois de mai au mois de septembre, nous avons innové en invitant tous les curés et chefs d'établissement à présenter leurs budgets prévisionnels et leurs bilans de l'exercice pastoral.

Cet exercice, un peu ardu, a surpris quelques uns. Mais d'une manière générale, tous les curés des paroisses, religieux et diocésains, se sont acquittés de cette tâche avec une transabilité qui mérite des éloges. Les mêmes curés des paroisses et autres chefs d'établissements ont acceptés d'accompagner l'Archevêque pour soutenir son action auprès des maisons de formation.

Le montant collecté à ce jour pour aider à payer la scolarité des séminaristes s'élève à 18 millions, sur les 60 que nous avons à trouver encore. Je continue à compter sur le soutien des curés, qui ont promis de poursuivre cet effort durant l'année académique en cours. Merci chères confères !

Merci également aux Congrégations qui ont emboité le pas des paroisses en apportant généreusement leurs contributions, Qu'elles trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Concernant les religieux, je suis toujours ouvert à accueillir celles qui voudraient s'installer comme nous le faisons déjà depuis des années. J'encourage tous les religieux à vivre leur mission au sein de l'Eglise diocésaine dans le respect du charisme propre à chaque institut. Je collabore étroitement avec le Comité Diocésaines des Religieux, présidé par le Vicaire Épiscopal le Père Gabriel NAÏKOUA. Avec ce bureau diocésain, nous avons tenus des réunions qui nous permettent de suivre de près des activités des religieux.

En outre, je remercie les Congrégations qui acceptent de présenter leurs candidats aux ordinations diaconales et presbytérales. J'accepte également spontanément les invitations à visiter les communautés qui nous rassemblent autour de deux tables eucharistiques et le partage de l'amitié autour d'un repas. Ce sont des faits et gestes qui en disent long sur implication des religieux et religieuses au sein du diocèse. Nous devons nous en réjouir et s'il le faut, nous devons même aller plus loin selon les desiderata qui seront exprimés en temps opportun et qui sont attendus par l'intermédiaire du Comité Diocésain des Religieux.

Faut-il le souligner? Les religieux et les diocésains sont deux ailes qui concourent à la bonne marche de notre église. Ces deux ailes sont nécessaires pour prendre un bon envol et alliance d'un même pas dans la même direction.

Comme au cours des autres années, nous sommes heureux de voir grandir au jour le jour le presbyterium de Yaoundé, en nombre et en qualité. En effet je viens d'ordonner 14 prêtres le 3 décembre dernier.

Concernant les études, nous nous efforçons de former plus grand nombre de prêtres, religieux et diocésains pour les ministères et charges dévolus aux uns et aux autres. L'envoi aux études est régulier et les formations jusqu'au niveau doctoral sont nombreuses, A ce jour, 20 prêtres diocésains sont docteurs en différentes disciplines, 25 préparent leur doctorat, d'autres des Masters et des licences canoniques. Le même effort est réalisé du côté des religieux ; bien que j'en ai pas les statistiques exactes. Mais ne l'oublions pas, toute formation, aussi pointue soit-elle, est en vue de l'exercice d'un ministère dans l'Eglise. En effet plus on est formé, plus on doit être disposé à rendre service là où la mission nous appelle. Nous pensons donc que le potentiel intellectuel donc nous disposons doit s'impliquer de plus en plus dans les différents

ministères d'un même diocèse.

Pour couronner une année de bienfaits, le Saint Père vient de conférer le titre de Chapelain de Sa Sainteté à Monseigneur Philippe AM BASSA MINFOUMOU. C'est autant de motifs de joie et d'espérance.

Je voudrais avoir une pensée pieuse pour les confrères qui ont quitté nos maisons de la terre au cours l'année, ils nous ont laissé-un vide qui ne se comblera pas ... (Silence). Que le Seigneur leur accorde le repos éternel.

Durant l'année qui s'achève, nous avons tenus deux rencontres provinciales de la CEPY à Kribi qui ont porté sur "La nécessité d'un autofinancement de nos communautés locales" d'une part, et d'autre part sur "L'urgence d'une bonne administration paroissiale".

Au niveau diocésain nous avons engagé une campagne depuis quelques années pour améliorer la célébration liturgique par le respect des normes en vigueur et la redécouverte de la célébration pleinement vécue.

Permettez-moi, en cette occasion, de souligner quelques points que je trouve important:

Il est urgent que chaque paroisse ait effectivement tous les registres exigés par le droit pour l'administration paroissiale : Baptême, Communion, Confirmation, Mariage, décès, et un cahier de visites pastorales à soumettre à l'Evêque à chaque visite.

Yaoundé est un Diocèse en chantier dans son ensemble. Mais pour plus d'harmonie et de cohésion dans la pratique, il est important que les structures en construction soumettent d'abord à l'Évêque leur plan avant toute exécution.

C'est une pratique qui assurera, à coup sûr. la continuité dans la gestion de nos différentes structures. Cette disposition reste valable même quand la structure en question a les moyens nécessaires pour aller jusqu'au bout des travaux.

Nous avons commencé depuis de longues dates des discours sur l'inculturation, mais l'application pose souvent des problèmes d'incompréhension et d'anachronisme. Plusieurs de nos confrères s'y sont engagés de façon solitaire et souvent avec des résultats malheureux ; mais faut-il abandonner l'inculturation pour autant? Je vous invite à approfondir la recherche sur l'art sacré avec un esprit ecclésial en prenant en compte, non seulement vos intuitions propres, mais aussi les conseils des confrères plus experts, Il vaut mieux accentuer l'inculturation autour de l'art sacré et mettre dans les églises des éléments qui correspondent à l'âme africaine, aux expressions des cultures camerounaises, tout en prenant en compte les exigences de la liturgies romaines.

D'une manière générale, les communautés paroissiales vivent des dons des fidèles. Je dois relever ici, pour les en féliciter, la grande générosité dont fait preuve nos fidèles. Mais, autant ils sont généreux autant ils veulent que la transparence dans la gestion des fonds soit au rendez-vous. Le curé, comme chef hiérarchique, lèvera des quêtes uniquement pour les

besoins de l'Église. Au niveau universel, cela s'appelle quête impéree. Au niveau national, en faveur de la CENC. A ce sujet, je dois vous dire un très grand merci pour la quête que les paroisses ont donné et qui a placé l'Archidiocèse de Yaoundé en tête dans tous les diocèses. Le Président en exercice de la CENC nous a écrite pour nous en féliciter. Il y a aussi des quêtes diocésaines, ordinaires et spéciales. Par exemple, la quête des récoltes ou les quêtes pour les constructions. Elles sont autorisées par le Code de Droit Canonique.

En revanche, je n'autorise pas qu'une quête soit levée en faveur d'un curé de passage ou d'un séminariste en fin de stage. On ne lève pas de quête pour un séminariste, même diacre. De même qu'il est maladroit d'organiser une deuxième quête au cours d'une célébration.

Les chrétiens le supportent mal. Je vous prie de ne plus le faire. Il en est de même des visites pastorales effectuées par l'Évêque. La seule obligation canonique c'est le casuel de Confirmation. Le reste est laissé à la discrétion du curé parce que l'Évêque n'exige pas un montant à lui verser. Ce serait anti canonique.

Nous aurons encore des ordinations presbytérales et diaconales. A cet effet, j'encourage les jeunes prêtres à ne célébrer qu'une seule même d'action de grâce et de rejoindre leur poste de travail au plus vite.

Pour l'année 2012, elle a été décrétée l'année de la foi par le Pape Benoit XVI; nous nous efforcerons de vous donner une feuille de route pour la célébration de cette année de la foi.

En même temps que je vous recommande d'organiser une catéchèse approfondie sur la 2ème exhortation post-synodale *Africae Munus*. "

Je m'en voudrais de conclure mon propos sans féliciter tous les jeunes du diocèse de s'être, impliqués à la célébration de leur premier Synode Diocésain. la Croix des jeunes a sillonné tous les pôles de la ville où l'on retrouvait les jeunes par milliers à prier et à marcher ensemble. les actes de ce Synode seront publiés en même temps que nous nous attèlerons à donner une suite aux requêtes de nos jeunes, à savoir: la création d'un Conseil Diocésain pour les jeunes, un catéchisme pour les jeunes et un directoire pour les jeunes de l'Archidiocèse.

Pour conclure, je vous invite il venir prier avec les fidèles de vos communautés le 2 janvier, 2012, en la solennité de Marie Mère de Dieu. la messe dite il cet effet sera présidée par Mgr Sosthène BAYEMI, évêque d'Obala, Venez nombreux confier votre année et vos intentions à la Vierge Marie.

Avec ces quelques points relevés, je formule pour vous-même, vos communautés religieuses et paroissiales, vos familles les vœux les meilleurs pour l'année 2012. Puisse le Seigneur vous comble au-delà de vos attentes.

Discours à l'occasion de la Présentation des vœux à Mgr Victor Tonye Bakot

Écrit par Administrator
